

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 10 décembre 2018 conférant un grade de sous-officier de réserve  
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1833726A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Clémence RALINCOURT est nommée au grade de maréchale des logis de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste dans le domaine de violoncelliste tuitiste au profit de la garde républicaine (GR).

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 décembre 2018.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général, commandant et délégué  
aux réserves de la gendarmerie,  
secrétaire général de la réserve citoyenne,  
de défense et de sécurité,*  
O. KIM